

# Communiqué de presse



## [Covid 19] – Le plan blanc est levé au CHMS

Chambéry, le 06 juillet 2020

**Le plan blanc Covid-19 du CHMS a été levé le 06 juillet 2020. Il aura duré près de 4 mois et mobilisé l'ensemble de la communauté hospitalière autour de cette crise sanitaire.**

L'hôpital reprend progressivement son fonctionnement normal, tout en conservant des mesures de précaution visant à limiter la circulation du virus. Les conditions d'accès et de visites au CH Métropole Savoie sont à partir du 16 juillet les suivantes :

### **Accès à l'hôpital (Hôpital de Chambéry et hôpital d'Aix-les-Bains) :**

Mêmes modalités qu'auparavant :

- Friction des mains à la solution hydro-alcoolique, à l'entrée dans les locaux

A compter du 16 juillet :

- Le port du masque reste obligatoire (masque chirurgical ou alternatif). Le masque n'est pas fourni par l'hôpital aux visiteurs et aux consultants.

### **Visites**

Hôpital d'Aix-les-Bains et hôpital de Chambéry : services de médecine, de chirurgie, d'obstétrique et de soins de suite et de réadaptation (SSR)

Mêmes modalités qu'auparavant :

- deux visiteurs par jour au maximum (1 X 2 visiteurs ou 2 X 1 visiteur),
- aux horaires habituels de visite (12h-20h)
- Les visiteurs devront rester dans la chambre et garder le masque pendant toute la durée de la visite
- Il est demandé de conserver une distance physique avec le patient (pas d'embrassade, ni de toucher)

### **Maternité**

Mêmes modalités qu'auparavant :

- deux visiteurs par jour au maximum (1 X 2 visiteurs ou 2 X 1 visiteur),
- aux horaires habituels de visite (13h30-18h30)
- Les visiteurs devront rester dans la chambre et garder le masque pendant toute la durée de la visite

A compter du 16 juillet :

- Les visites des fratries sont autorisées (1 X 2 visiteurs ou 2 X 1 visiteur) et 1 enfant à la fois
- Présence des conjoints ou partenaires en salle de pré-travail autorisé tout comme en salle de naissance

### **Accès aux EHPAD (Chambéry et Aix-les-Bains) :**

Mêmes modalités qu'auparavant :

- Le port du masque chirurgical reste obligatoire pour les visiteurs
- Les visites sont libres du lundi au dimanche. Elles ont lieu préférentiellement l'après-midi, entre 14 heures et 17 heures 30
- Deux visiteurs par jour au maximum, dans le cadre d'une visite en chambre
- Quatre visiteurs par jour au maximum, dans le cadre d'une visite en extérieur
- Signature du registre des visites obligatoire...

A compter du 16 juillet 2020 :

- les sorties à la journée seront à nouveau autorisées pour les résidents.

## **Consultations**

Hôpital d'Aix-les-Bains et hôpital de Chambéry : services de médecine, de chirurgie, d'obstétrique

- Un accompagnant par personne venant en consultation est autorisé
- A la maternité, les conjoints ou partenaires peuvent accompagner la patiente (échographies, consultation...)

**Contact presse** : Mission communication – 04 79 96 59 98 – [mission.communication@ch-metropole-savoie.fr](mailto:mission.communication@ch-metropole-savoie.fr)